



COMITE DIRECTEUR

PROCES VERBAL N°5 DU 5 JUIN 2024 MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

SOUS LA PRESIDENCE de : M. PAULET Philippe

PRESENTS:

MME DAVESNE Madeleine

MM. BUEB Anthony - CETOJEVIC Ludovic - COTTRET Hervé - HASS Jean- Philippe - POUJOL Philippe et PRIEUR Aurélien.

VISIO : MM. PACHOLCZYK Jean-Marc et RAYBAUDI Thierry.

EXCUSÉS : MM. AMRANE Karim - CASTEL Frédéric - DUCHENE Didier et VIGREUX Rodolphe.

ASSISTENT : MM. AZIL Fabien – BOUGÉ Cédric - JOURD'HEUIL Susy et LEFEBVRE Jean-Pierre.

EXCUSES : MM. BEAUCHET Emmanuel et DE NADAI Clément.

Le Président Philippe PAULET ouvre la séance à 19H00 en informant les membres du Comité Directeur des décès suivants survenus depuis la dernière réunion :

- Le père de M. Abdessamed HARBOULI, arbitre du District ;
- Le grand-père de M. Clément DE NADAI, alternant du District à la Cellule Communication ;
- M. Julien VELUT, Membre de la Commission d'Appel.

En son nom personnel et celui de l'ensemble des membres du Comité Directeur, il présente aux familles touchées par ces deuils ses plus sincères condoléances attristées.

Le Comité Directeur souhaite également un prompt rétablissement à MM. Gérard JARRY et Patrick VEBER suite à leurs récentes opérations.

INFORMER

Philippe PAULET communique ensuite diverses informations :

- le Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale du District du 31/10/2023, prêt à la relecture du Secrétaire Général, depuis le début d'année, a été envoyé à tous les membres du Comité Directeur pour validation. Un retour est attendu d'ici la fin de semaine pour une diffusion début de semaine prochaine.
- La validation de deux nouveaux membres de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales a été effectué par mail auprès des membres du Comité Directeur. Le Procès-Verbal de validation a été diffusé le 28 mai dernier.
- le cabinet d'avocat du District auprès duquel deux dossiers ont été déposés a effectué un retour : sur le premier dossier, l'audience au Tribunal Administratif est prévue le 7 juin et sur le second, une mise en demeure du respect des engagements notamment financiers est effectuée.
- Les dossiers ANS 2024 des clubs ont été traités par le Pôle Administratif qui s'est vu dans l'obligation de rejeter l'intégralité d'un dossier qui ne rentrait pas dans le cahier des charges (absence de fiches projets claires, de financement détaillé par dossier,...). Les trois autres dossiers traités sont partis à l'instruction à la LGEF avec le Procès-Verbal de traitement par le District.
- la Ville de Troyes renouvelle son dispositif Passeport Loisirs Été à destination des clubs.

ORGANISER

1/ POINT FINANCIER

Hervé COTTRET en charge du suivi du recouvrement des clubs fait le point sur la situation financière de ceux-ci.

Suite au relevé du 15 avril, un seul club s'est retrouvé en infraction financière sur la fin de saison 2023/2024 et s'est vu sanctionné sportivement par la perte de deux matchs par pénalité. Le club s'est engagé à régulariser sa situation pour la fin de saison.

Hervé COTTRET demande l'aval du Comité Directeur pour retenir l'échéancier de paiement suivant pour les relevés de fin de saison :

- 30 juin édition des relevés des clubs pour une régularisation au 15 juillet.
- 16 juillet relance des clubs en infraction pour une régularisation au 05 août.
- 6 août les clubs dont la situation ne serait toujours pas régularisée ne pourront débuter la nouvelle saison en application de l'Article 28.3 des R.G. de la F.F.F.

2/ COMMISSIONS

A) Technique

Fabien AZIL prend la parole en l'absence excusée d'Emmanuel BEAUCHET.

Il revient sur la Journée Olympique « Tournée des Jeux » qui est, comme déjà évoqué lors de la précédente réunion, toujours d'actualité et aura lieu le samedi 22 juin 2024. Elle rassemblera toutes les équipes U11 du département.

Le 13 juillet, ce sera au tour du Relais de la Flamme d'avoir lieu sur le parvis de la CIME.

Enfin, il informe le Comité Directeur que la réunion des clubs jeunes qui devait initialement avoir lieu le 27 mai aura lieu le 20 juin à 19H00. Ce sera l'occasion de faire un bilan de la saison du foot d'animation U7 à U11 et d'échanger sur les perspectives pour la prochaine saison.

Pour les jeunes Foot à 11, l'occasion de (re)présenter les nouvelles catégories d'âge et l'architecture des compétitions pour la saison prochaine.

B) Nouvelles Pratiques

Jean-Philippe HASS tiendra quant à lui une réunion de présentation du projet de Championnat Départemental Futsal seniors le lundi 17 juin à 19H00 au District.

A date, 4 clubs se sont déjà montrés intéressés, d'autres réfléchissent et participeront à la réunion avant de se positionner.

Il a rencontré M. Arnaud CHAMPION qui souhaite faire profiter le District de ses connaissances et de son expérience en Futsal. La rencontre a été très intéressante et Jean-Philippe HASS se félicite de ce renfort de qualité.

Il termine en évoquant le Footgolf, discipline qu'il a découvert ce week-end à Romery dans les environs de Reims, au sein du Footgolf Parc en Champagne.

Il a été séduit par la pratique et le 6 juillet une animation est ouverte aux licenciés sur le Footgolf du Der. Le Président Philippe PAULET demande qu'une information soit faite sur le sujet.

C) Arbitrage

Frédéric CASTEL étant excusé, c'est Thierry RAYBAUDI qui présente les travaux de la C.D.A. inscrits à l'Ordre du Jour.

Tout d'abord, il informe les membres du Comité Directeur que la C.D.A. est à la recherche depuis plusieurs semaines d'un centre d'entraînement pour les arbitres qui pourrait répondre au cahier des charges de la F.F.F. pour être labellisé. Le site d'Henri Terré ne pouvant être retenu, la C.D.A. étudie celui de Creney.

Les indemnités des arbitres officiant dans le futur championnat départemental Futsal sont ensuite discutées. Thierry RAYBAUDI dresse le bilan des recherches qu'il a mené (en s'appuyant sur ce qui se pratique ailleurs) pour proposer un tarif qui soit le plus cohérent pour tous : arbitres, clubs et District. Le barème travaillé et proposé est retenu.

Sur le même sujet, Thierry RAYBAUDI précise qu'il est primordial que les arbitres bénévoles des clubs qui assisteront les officiels désignés par la C.D.A. sur les rencontres soient bien formés afin de ne pas créer de difficultés pour les officiels sur les matchs. Le Comité Directeur approuve cette remarque et le Président Philippe PAULET charge la C.D.A. de procéder à la formation des dirigeants des clubs une fois que ceux-ci seront régulièrement engagés et leurs dirigeants connus.

Le Comité Directeur procède ensuite à la validation des classements des arbitres de la saison écoulée tels qu'ils sont présentés par Thierry RAYBAUDI.

Enfin, pour clore le chapitre « arbitrage », Thierry présente les modifications proposées par la C.D.A. à son R.I. Quelques points sont évoqués de façon plus approfondie et devront être encore amendés par la C.D.A. (nombre de tutorats limités à 3 par stagiaire, nombre d'observations des arbitres à préciser, suspensions d'officiels, ...).

Le Président Philippe PAULET conclut ce point en informant le Comité Directeur d'une décision du Comité de Direction de la LGEF : la licence joueur devra dorénavant être demandé en même temps que celle d'arbitre en début de saison pour les arbitres / joueurs.

D) Compétitions

Le Président Aurélien PRIEUR prend la parole pour faire un point sur les compétitions.

Les finales de coupes jeunes organisées à Romilly sur seine se sont très bien déroulées. Il remercie au nom de la Commission des Compétitions tous les acteurs qui ont contribué au succès de cette journée :

- en premier lieu la municipalité de Romilly sur seine et son club du Romilly Champagne Football Club pour leur capacité d'organisation dans un laps de temps très réduit ;
- ensuite, les bénévoles des différentes Commissions du District qui se sont impliquées (Compétitions, Jeunes, Arbitrage)
- les bénévoles de la Cellule Communication pour les différents reportages toujours très appréciés
- les salariés pour la préparation des finales
- les officiels des matchs (arbitres et délégués) qui ont permis un déroulement sans accroc.

Il donne rendez-vous à tous samedi et dimanche prochain 8 et 9 juin à Bar sur seine pour les finales seniors qui clôtureront la saison.

Enfin, Aurélien PRIEUR précise que les classements de fin de saison sont en cours de finalisation (reste une journée de D3 le week end prochain et quelques matchs en jeunes) mais qu'il est pour l'heure impossible de présager des futures / montées compte tenu des incertitudes qui planent encore sur les maintiens / rétrogradations des niveaux supérieurs. Le seul élément acté est la rétrogradation de 3 équipes minimum de D1 en D2.

Il dresse ensuite un bilan avec Susy JOURD'HEUIL d'un sondage qui avait été envoyé aux clubs pour recueillir leur ressenti sur l'organisation du Championnat de D3 et la Coupe Roy. Des retours globalement positifs avec quelques enseignements à en tirer. Sondage qui pourrait être élargi à la D2 la saison prochaine.

Enfin, Aurélien PRIEUR va travailler sur un nouveau schéma d'astreintes, une nouvelle gestion des reports de matchs, des forfaits et du barème financier. Il est d'ores et déjà décidé par le Comité Directeur d'appliquer les amendes aux arbitres pour les carences administratives (absence de rapports et d'observations d'après match qui nécessite une relance du Pôle administratif, ...)

E) Féminines / Féminisation

Ludovic CETOJEVIC et Madeleine DAVESNE reviennent brièvement sur le tournoi U14F / U15F organisé par le District à Bar sur Aube avec le support de José DO NASCIMENTO.

Tout s'est très bien passé.

Les goûters et les repas ont été pris en charge par le District et cela a été apprécié, de même que l'achat de tenues pour la sélection de l'Aube.

Une belle réussite donc, saluée également par les sélections extérieures au département, qui sont venues fouler la pelouse de Bar sur aube, qui rentre dans le cadre du développement du Football féminin.

Un grand remerciement là encore à toutes les personnes qui ont participé à cette belle journée. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la saison prochaine le 12 avril 2025.

F) Jeunes

Le Président Philippe PAULET reprend ensuite la parole pour apporter des précisions sur la situation du Président, Eric RAYBAUDI, qui ne peut plus représenter la Commission pour le compte du District (Comité Directeur, J.N.D.,...).

Ayant informé Fabien AZIL qu'il ne poursuivait pas ses activités, il est dommageable qu'il n'ait pas continué à effectuer son travail de bénévole au sein de la Commission (suivi FAL, gestion et planification des rencontres de foot animation,...).

Par conséquent, une alternative a été trouvée pour ne pas pénaliser les clubs et leurs plus jeunes licenciés en cette fin de saison.

Le fonctionnement sera complètement revu la saison prochaine (selon l'issue des élections de fin de mois).

Fabien AZIL dresse donc un bilan de l'organisation de la J.N.D.

La principale difficulté repérée est le nombre de terrains par rapport au nombre d'équipes (162).

Une seconde provient du fait que la fête musulmane de l'Aïd vient d'être annoncée comme tombant le 16 juin, jour de la J.N.D. Cela va, d'après les premiers contacts que Fabien a eu, diminuer drastiquement le nombre d'équipes inscrites. Un mail a été envoyé ce jour pour que chaque club réactualise au plus juste son nombre d'équipes en fonction de cette nouvelle donnée et un bilan sera fait début de semaine prochaine.

Le Secrétaire Général Rodolphe VIGREUX a réalisé un gros travail de repérage et de mesures sur site puis de plans pour tous les parkings qui vont pouvoir être aménagés afin d'assurer un stationnement le plus efficient possible.

Ludovic CETOJEVIC, en tant qu'organisateur de cette manifestation, souligne les très bonnes relations avec les responsables du Château de la Motte-Tilly et informe le Comité Directeur de la réception, le jour même par le Pôle administratif, de l'arrêt de fermeture de la rue de la Côte des Sœurs.

3/ ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

La date retenue lors du précédent Comité Directeur pour l'Assemblée Générale électorale du District est le jeudi 27 juin 2024 à 19H00 à l'amphithéâtre YSCHOOLS de TROYES.

Les locaux sont réservés avec les prestataires (vigil, agent sécurité incendie, technicien informatique,..), la société Oopn est réservée pour la gestion de l'émargement et des votes électroniques et l'étude GUILLEMINOT retenue pour la réception des candidatures et le contrôle des votes le jour J.

Le Comité Directeur prend connaissance du Procès-Verbal de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales qui valide la réception d'une liste de candidatures au titre du Comité de Directeur et de trois candidatures de binômes pour les délégations des représentants des clubs de District aux A.G. de Ligue.

Le Président Philippe PAULET en profite pour remercier tous les membres du Comité Directeur qui ont œuvrés à ses côtés pendant cette mandature, que ce soit au sein du Comité Directeur ou dans les différentes Commissions.

Les différents documents à l'Assemblée Générale seront mis en ligne prochainement.

L'Ordre du Jour est validé.

La table d'émargement sera tenue par Madeleine DAVESNE, Philippe POUJOL et Jean-Philippe HASS.

TOUR DE TABLE

Deux dernières informations sont communiquées :

- Par Susy JOURD'HEUIL, au titre de la C.D.T.I.S. : tous les terrains du département sont maintenant classés et régularisés.
- Par Jean-Philippe HASS, au titre de la Commission Nouvelles Pratiques : un tournoi de Foot en Marchant sera organisé le 30 juin prochain à Foicy.
-

L'Ordre du Jour étant terminé, le Président Philippe PAULET lève la séance à 21H30.

Pour le Comité Directeur,

**Le Président,
Philippe PAULET**

**Le Secrétaire de séance,
Jean-Philippe HASS**